



La lettre d'information de la commune de Saint Clair sur l'Elle

## MOT DU MAIRE

La crise sanitaire, qui a encore fortement marqué le début d'année, a empêché la cérémonie des vœux. J'espère pouvoir vous proposer une séance d'information et de convivialité avant l'été.



La maison des associations a bénéficié d'une rénovation au niveau des peintures et du parquet. L'extérieur, côté stade, a été adapté aux personnes à mobilité réduite en supprimant les différences de niveau.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement vers Saint Jean de Savigny seront terminés, au plus tard, pour la fin mars.

L'espace France-Services sera inauguré le jeudi 17 mars en présence du Préfet de la Manche.

Alors que nous espérons retrouver une période plus sereine, l'actualité est marquée par la guerre en Ukraine qui aura de nombreuses répercussions. La Préfecture a sollicité les communes pour mettre à disposition des logements pour les réfugiés. Le logement du presbytère peut répondre à cette demande sous réserve de remettre meubles, vaisselle, linge. Si vous avez des disponibilités sur ces éléments, n'hésitez pas à en faire part à la mairie.

Par ailleurs, pour apporter notre soutien au peuple ukrainien, d'autres actions seront menées. Nous vous tiendrons informés.

Bien à vous  
Le Maire  
Maryvonne RAIMBEAULT

EN DIRECT

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



Les inscriptions sur les listes électorales sont closes pour les inscriptions en ligne depuis le 2 mars 2022 et depuis le 4 mars 2022 pour les inscriptions en mairie. Si vous n'avez pas fait la démarche, pour pouvoir voter aux élections pour les députés qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022, il sera nécessaire de s'inscrire en ligne avant le 4 mai 2022 ou en mairie avant le 6 mai 2022.

De nouvelles cartes électorales seront distribuées à l'ensemble des électeurs suite à la refonte des listes électorales. Cette nouvelle carte indiquera notamment le numéro national d'électeur, qui sera désormais une information indispensable pour

l'établissement des procurations. Elle vous sera envoyée semaine 13 (du 28 mars au 3 avril)

### Procurations :

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire doit toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place, muni de sa pièce d'identité même pour les communes de moins de 1 000 habitants.

L'utilisateur peut préparer sa demande de vote par procuration en ligne (possible au France-Services) :

- via un formulaire (CERFA n°14952\*03) disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>
- via une télé-procédure « Maprocuration » accessible à partir du lien suivant : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

Toutefois, ces démarches en ligne ne dispenseront pas l'électeur de se rendre auprès d'une autorité habilitée (gendarmerie) afin d'attester de son identité et de sa volonté de voter par procuration. Les gendarmeries de St Clair sur l'Elle, St Jean de Daye et Marigny le Lozon sont habilitées pour l'établissement des procurations.

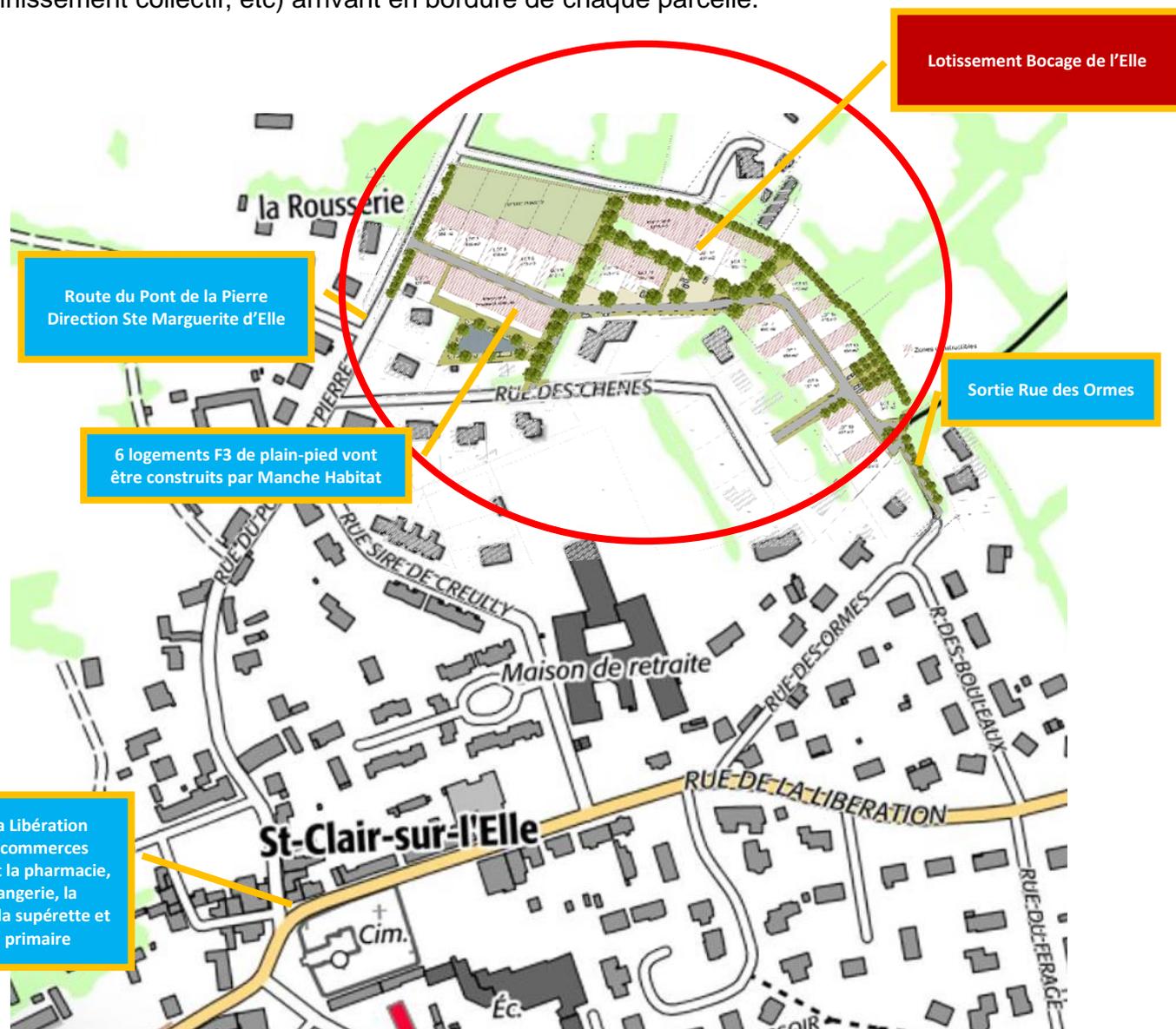
**Les élections de 2022 auront lieu à la mairie.**

Des parcelles à bâtir de 348 m<sup>2</sup> à 637 m<sup>2</sup> à partir de 29 500 €.

Les premières promesses de vente ont été signées et les premiers permis de construire ont été accordés. Ce lotissement se situe à **5 minutes à pied de tous les commerces** (pharmacie, boucherie, boulangerie, supérette, coiffeurs, banque, station-service, école, collège) et à **10 minutes de la gare de Lison**.

La décision de maintenir un maximum de haies existantes a été prise afin de rendre ce lotissement accueillant et le partage en plusieurs îlots.

L'ensemble du lotissement a été viabilisé avec tous les réseaux (la  **fibre optique**, le réseau d'assainissement collectif, etc) arrivant en bordure de chaque parcelle.



**N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements**

Le règlement du lotissement est consultable en version papier en mairie ou en version numérique sur le site internet de la commune.

## POINT INFOS

## DÉCHETS



**Déchèterie de St Clair sur l'Elle au Bas des Landes**

Attention à compter du **1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 octobre**  
 passage aux horaires d'été : 9h – 12h & 14h – 18h  
 Jours d'ouverture : mardi, jeudi et samedi



**Attention**

La semaine de Pâques,  
 la collecte des bacs  
 jaunes et gris se fera le  
**SAMEDI 23 AVRIL**

Voici un exemple de piège à fabriquer pour attraper les frelons asiatiques.

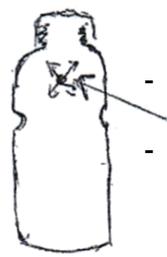
Ceux-ci sont à poser à partir de février jusqu'en avril afin de prendre les reines.

1) **La recette pour le jus à verser dans la bouteille :**

1/3 sirop de cassis, 1/3 bière et 1/3 vin blanc (surtout parce qu'il éloigne les abeilles).

2) **La confection du piège :**

Utiliser une bouteille plastique vide



- Au tiers supérieur faites un petit trou afin de pouvoir faire pénétrer la pointe d'une paire de ciseaux
- A l'aide de ciseaux pointus faites 4 entailles

- Rabattez les vers l'intérieur, cela vous donne une fenêtre dont les 4 volets sont ouverts
- Ne pas les replier, ils doivent rester perpendiculaire aux bords de la fenêtre



Nid primaire de Frelon asiatique



**Si vous découvrez un nid primaire, prenez contact avec la Mairie**

## ZOOM SUR

## INSCRIPTION A L'ECOLE

**Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 au Groupe Scolaire Coccin'Elle (R.P.I. de Couvains, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard) sont ouvertes :**

**depuis le jeudi 10 mars.**

Il est demandé aux parents d'élèves de prendre rendez-vous avec la directrice, un jeudi ou un vendredi au 02.33.05.80.34 et de venir à l'école munis du certificat d'inscription remis par la mairie de leur lieu de résidence, (démarche à effectuer au préalable).

Les horaires de la garderie sont : 7h30 à 9h00 et 16h30 à 19h00

Le repas du midi est fabriqué à la cantine du collège avec lequel une convention a été signée.

Mme GODIN Milène, secrétaire du syndicat scolaire de l'Elle, a pris possession de son nouveau bureau à l'école depuis le 23/02/2022. Son nouveau numéro de téléphone est le **02 33 56 25 63**.

## ZOOM SUR

## INSCRIPTION AU COLLEGE JEAN GREMILLON

- 50 adultes composent l'équipe qui accompagne l'enfant au quotidien
- Un large choix de langues, des voyages à l'étranger
- Des élèves impliqués dans leur scolarité
- Un collège sportif et culturel
- Des pauses méridiennes animées
- Un accompagnement pédagogique adapté à chaque élève
- Une restauration de qualité
- Des locaux en cours de rénovation

☎ 02 33 05 85 14

Twitter : ClgGremillon

Instagram : college\_gremillon

## POINT INFOS



Comme chaque année, l'équipe du fleurissement est à la recherche de nouveaux bénévoles. Nous mettons en place un planning (de juin à octobre) d'arrosage et d'entretien des parterres et jardinières. Cela permet de ne venir que quelques heures toutes les 3 semaines.

Alors n'hésitez pas si vous avez un peu de temps libre et rejoignez-les. Contactez Floriane au : 06 27 69 38 52.

## FLEURISSEMENT

## PROJET « JARDINS FAMILIAUX »

La commune souhaiterait proposer des parcelles pour ceux qui veulent produire leurs légumes. Pour cela nous demandons aux personnes intéressées de se manifester auprès de Raymond par mail : [raymond.girard.50@orange.fr](mailto:raymond.girard.50@orange.fr) ou au 02 33 05 86 91. Ainsi, une association "jardins familiaux" pourra voir le jour dans notre commune.

## RELAIS PETITE ENFANCE

Antenne « Les Hirond'Elle » -  
40 rue de la libération - 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle  
☎ 02 33 77 18 80 - ✉ [rpeleshirondelle@saint-lo-agglo.fr](mailto:rpeleshirondelle@saint-lo-agglo.fr)

Vous êtes assistant(e)s maternel(le)s ou garde à domicile, parents à la recherche d'un mode de garde ou parents employeurs, Le Relais Petite Enfance (RPE) Saint-Lô Agglo Antenne « Les Hirond'Elle » est un service gratuit à votre disposition !

La référente du Relais Petite Enfance depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 est Madame Stéphanie BARBEY, éducatrice de jeunes enfants.

N'hésitez pas à contacter le service pendant les permanences : le lundi de 14 h à 16 h et le jeudi de 15h30 à 18h30 ou sur RDV sur d'autres créneaux horaires dans la semaine.

## VOLS DE VOITURES

Plusieurs vols de voitures ont eu lieu sur la commune.

Petits rappels :

- ne laissez pas vos clés dans votre voiture même si celle-ci est dans une cour ou un garage fermé
- ne laissez pas vos documents personnels dans votre voiture (carte grise, carte verte d'assurance, permis de conduire, ...)
- fermez votre porte de maison à clé dès que vous sortez.

## COUPURES DE COURANTS

Il a été constaté des coupures de courants intempestives au cœur de bourg. Celles-ci ont été signalées au SDEM afin d'identifier et de corriger le problème.

Si vous constatez des coupures de courants inhabituelles, des baisses de tensions, prévenez la mairie.

## AGENDA

**Jeudi 17 mars à 14h**  
Concours de belote à la maison des associations organisé par le Club de l'Amitié

**Samedi 19 mars à 20h30**  
**Dimanche 20 mars à 14h30**  
Théâtre à la salle des fêtes de Saint-Fromond organisé par le Handball Club de l'Elle

**Mercredi 30 mars à 14h30**  
Espace des Parents  
Cartes à gratter faites maison !

**Samedi 2 avril à 10h**  
Espace des Parents  
Petit déjeuné-ner  
Jeux de société partagés

**Mardi 12 avril à partir de 14h**  
Don du sang à la maison des associations  
Pensez à vous inscrire !

+ d'informations sur le site internet de la mairie ou au tableau d'affichage place de la 29<sup>ème</sup> division

Crédit photos : équipe municipale

## NOUS CONTACTER

Commune de Saint-Clair-sur-l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

☎ : 02 33 05 85 92 ✉ : [habitants.saintclairsurelle@orange.fr](mailto:habitants.saintclairsurelle@orange.fr) Infos commune : Site Internet : [www.saintclairsurelle.fr](http://www.saintclairsurelle.fr)

Ouverture secrétariat mairie : lundi, mercredi, jeudi, vendredi:10h-12h mardi 9h-12h et 15h-18h30

France-Services : ☎ : 02 61 52 02 43 ✉ : [st-clair-sur-l-elle@france-services.gouv.fr](mailto:st-clair-sur-l-elle@france-services.gouv.fr)

🕒 lundi au vendredi : 9h-12h, lundi et jeudi : 14h-16h30 et mardi : 14h – 18h

Réalisé par l'équipe municipale et le secrétariat de mairie